

LE CHEF
DU
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. PEROTTI, Ministre de l'Uruguay,
le lundi 17 mai 1954, à 11 heures*

M. Perotti a été chargé par son Gouvernement de faire une démarche au sujet du Conseil de l'Organisation internationale du travail. Ce Conseil doit être renouvelé ou élargi au cours de la prochaine assemblée générale. L'Uruguay aimerait faire partie du Conseil pour les raisons suivantes:

- 1) Il n'a jamais été représenté dans le Conseil jusqu'à présent.*
- 2) Sa législation sociale est très avancée.*
- 3) L'Uruguay occupe le deuxième rang dans les pays qui ont ratifié jusqu'ici le plus grand nombre de conventions votées par l'O.I.T.*

M. Perotti demande si le Gouvernement suisse serait disposé à appuyer la candidature de l'Uruguay.

J'ai répondu que je ne pouvais me prononcer, mais que je ferais examiner la question par les services compétents et qu'une réponse serait donnée dans le courant de la semaine prochaine.

O.I. *Vous voudrez bien examiner la question avec le Département de l'Economie publique et voir avec lui quelle réponse peut être donnée au Ministre de l'Uruguay.*



M. Perotti m'a demandé à quoi en était la question du Ministre de Suisse à Montevideo.

Je lui ai répondu que l'agrément serait demandé pour M. Jean M e r m i n o d , actuellement Conseiller de Légation et premier collaborateur du Ministre à Paris.